



## sci gerant et parts sociales

Par **MARIEDOMIE**, le **04/10/2012** à **19:54**

Bonjour ,

Je suis gérante d'une SCI , qui représente une villa , nous sommes 5 associés, ma fille, son mari , le fils de mon ex compagnon , la compagne de son fils et moi même , le bien a été acheté avec un crédit reparti à parts égales entre les 5 associés , mais ce bien est payé par mon ex compagnon , qui l'habite , sans bail il veut racheter les parts sociales à un prix dérisoire , car dit il pour raisons fiscales , nous en sommes à la moitié du crédit , il veut devenir titulaire du crédit , la banque et la société de crédit sont d'accord , puisqu'il peut facilement apporter la preuve de ses versements je pensais que cette maison serait vendue , et que mon statut de gérante , me protégerait pour récupérer ma part , que j'estime normale , mais dans le cas du rachat des parts sociales , par mon ex, je crois que mon statut de gérante ne sert à rien , pour préserver mon pouvoir de maîtriser la répartition , mon ex compagnon , ne tient pas vraiment à me rendre ma part , et je pense que son montage financier est prévu pour me spolier , pouvez vous me conseiller , comment légalement , est il possible de me prémunir concernant la vente des parts sociales , si il fallait vendre aujourd' hui cette maison , on rentrerait en guerre et je ne le souhaite pas, merci pour votre réponse , cordialement